

**COM 129 RÉVISION DE TEXTES
(3 crédits)**

ANCIEN SIGLE : CRM 143 Révision de textes

PRÉALABLE : COM 123 Norme et analyse **et**
COM 124 Rédaction : style et clarté **ou**
CRM 103 Norme et analyse **et**
CRM 104 Rédaction : style et clarté

Nombre limite : 40 étudiantes ou étudiants

DESCRIPTEURS :

Objectifs : Perfectionner les connaissances acquises du français normatif et développer une habileté à réviser correctement des textes de tous genres.

Contenu : Révision et approfondissement des règles régissant les codes orthographique, grammatical, syntaxique, typographique et lexical de même que des techniques touchant l'utilisation appropriée des niveaux de langue, des charnières logiques, des tons du discours visant à l'élégance et à l'exactitude de l'expression. Révision de textes écrits propres à divers discours : journalistiques, spécialisés, humoristiques, sites Web et autres. Assimilation, grâce à la pratique, des méthodes et outils essentiels à la révision de textes. Apprentissage de quelques banques de données lexicales et terminologiques, logiciels de correction, etc.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site du Département de communication à la rubrique Étudiants actuels (www.usherbrooke.ca/dep-com/etudiants-actuels).

Objectifs spécifiques et précisions sur le contenu

COM 129 RÉVISION DE TEXTES

Quant aux différentes conventions linguistiques :

- Comprendre la différence entre les différentes normes : orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation, typographie, vocabulaire et féminisation.
- Approfondir ses connaissances actives et passives quant à ces différentes normes.
- Comprendre la différence entre les écarts normatifs (erreurs à corriger) et les variantes ou les problèmes liés au style (à changer seulement si le mandat l'exige).
- Se sensibiliser aux différences culturelles relatives à ces normes.
- Savoir identifier les zones grises et justifier ses prises de décisions normatives.
- Adopter une attitude critique afin d'identifier le purisme, qu'il faut distinguer de la rigueur à atteindre.

Quant aux ouvrages de référence et aux autres outils de révision :

- Connaître plusieurs types d'ouvrages de référence (ex. dictionnaires généraux de langue, dictionnaires de difficultés, ouvrages de langue spécialisés, dictionnaires terminologiques, etc.) et plusieurs ouvrages de chaque type afin de chercher efficacement aux endroits pertinents.
- Se familiariser avec les différentes approches ou les différents auteurs pour comprendre les forces et les faiblesses de chaque ouvrage.
- Développer sa capacité de synthèse pour dégager l'état actuel de la norme.
- Développer un regard critique par rapport au contenu des ouvrages de référence (en lien avec le type d'ouvrage, le lieu d'édition, l'année d'édition, les auteurs, la méthodologie sous-jacente, etc.).
- Saisir et accepter l'existence de dissensions normatives pour développer sa réflexion et son habileté à prendre une décision normative pertinente dans un contexte donné.
- Reconnaître les avantages et désavantages des outils électroniques (banques de données, logiciels de correction, dictionnaires électroniques, etc.) et des outils papier.

Quant à la méthode de travail :

- Aborder la révision avec une attitude différente de celle liée à la rédaction.
- Comprendre la différence entre révision et réécriture; savoir répondre efficacement à un mandat de révision.
- Apprendre à éviter toute correction abusive et savoir quand il est justifié de corriger le style.
- Apprendre à gérer son temps par rapport au type de correction demandé.
- Maîtriser quelques systèmes de correction (marques à même la page, symboles de correction, correction dans Word, etc.).
- Développer des tactiques de repérage.
- Constaté la diversité des mandats et la différence entre les textes « authentiques » (composés naturellement) et les textes trafiqués (composés pour le cours et proposés dans un but pédagogique).
- Apprendre à justifier clairement ses corrections, tout en notant les sources.

COM 129 RÉVISION DE TEXTES

- Savoir exercer son jugement par rapport aux différents types de textes, aux différents supports, aux différents contextes; adapter ses façons de faire.
- Développer son autonomie.
- Constaté l'importance de cette méthode pour effectuer des **tâches de révision dans tout contexte de travail** (révision de textes rédigés par des collègues, par la direction, par des clients; autorévision).

Approche pédagogique

Sans être lui-même un cours de grammaire ou de rédaction, le cours de révision de textes reprend et développe plusieurs notions de grammaire, de rédaction et de langue des cours précédents. L'exercice du jugement linguistique y est particulièrement important. Le rythme du cours et l'enchaînement des notions exigent de chaque personne une excellente préparation (travaux ou lectures à domicile) afin d'assister activement aux brefs exposés magistraux ou de participer aux discussions sur les textes ou sur les cas présentés. Le cours se complète par différents forums de discussion, de recherche et d'approfondissement. Dans le cours et hors du cours, une attention particulière est portée à l'utilisation constante et efficace des différents ouvrages de référence, à l'acquisition d'une méthode de travail rigoureuse et à la réflexion critique sur la norme linguistique. Les tâches demandées pour le cours suivant sont expliquées à la fin de chaque séance.

Évaluation

Les modalités d'évaluation seront déterminées lors du premier cours

Bibliographie

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.